

Badis est en 9e année, dans un collège privé de Tunis. Il explique aux 4e et 3e du collège Louis-Germain, à Saint-Jean-de-Védas, comment se passe sa scolarité.

Peux-tu te présenter ?

Je m'appelle Badis, j'ai 15 ans, j'étudie au collège Hussein à Montfleury, un quartier assez riche à deux pas du centre-ville. C'est un collège privé. Je suis en 9e année, c'est la dernière année du collège. Il y a un concours à la fin de l'année, il n'est pas obligatoire, mais en général tout le monde le passe, pour pouvoir connaître son niveau.

Est-ce que la révolution a changé quelque chose dans ta scolarité ?

Depuis la révolution, j'ai changé de collège. Avant, j'étais à Khaznadar, c'est un collège public. À la rentrée 2011, j'ai changé pour le collège privé Hussein.

Sa mère, Hager, explique pourquoi. La plupart des professeurs n'étaient jamais là, ils les laissaient sortir à n'importe quel moment. Chaque fois qu'il y avait des manifestations, ils fermaient le collège et faisaient sortir les élèves. Dans la semaine, il pouvait avoir seulement deux jours de cours. Comment veux-tu qu'un élève finisse son programme scolaire et puisse avoir une bonne moyenne ? Il n'y avait plus assez de sécurité, j'ai préféré changer. C'était la révolution partout, dans les collèges, les rues, les administrations. Au collège, chacun faisait sa loi. Les élèves n'étaient même pas obligés d'aller en cours, il n'y avait plus de suivi. Si ton fils ne va pas en cours, personne ne t'envoie un courrier. Pendant un moment, Badis a séché les cours pendant une semaine, je n'ai même pas reçu un courrier pour ça. J'ai préféré le changer de collège, quitte à ce qu'il change de quartier.

Le collège est-il mixte?

Oui.

As-tu des vacances scolaires comme en France?

On commence l'année par trois mois de cours, puis on a des vacances tous les deux mois. L'été, on a trois mois de vacances. On termine le 30 juin et on recommence le 1er octobre. Dans le public, ils recommencent le 15 septembre. Pendant ces vacances, moi je pars en colonie de vacances. L'été dernier, j'ai passé mon certificat pour être animateur pour les enfants, je fais du bénévolat dans un centre qui s'occupe d'orphelins.

Fais-tu des sorties et des voyages scolaires ?

Non.

En cours de religion, s'il y en a, les filles et les garçons sont-ils séparés ?

Il y a deux heures de cours de religion par semaine. Les filles et les garçons sont mélangés.

Quelles sont les langues vivantes étrangères enseignées (obligatoires et optionnelles) ?

On apprend l'anglais et le français, c'est obligatoire.

Quelles sont les matières artistiques enseignées (théâtre, musique, art plastique) ?

Il n'y a pas de cours artistique, pas de sport non plus. Le collège est petit, il n'y a pas de place pour faire du sport. Mais en général, les enfants font du sport en dehors. Moi, je fais du foot trois ou quatre fois par semaine.

Avez-vous des délégués de classe ?

Non.

Y a-t-il des surveillants ? Quelles sont les punitions appliquées en cas de problèmes ?

Il n'y a pas de punitions. Si quelqu'un fait une bêtise, ils appellent les parents.

Y a-t-il un rituel de début des cours ?

Au collège public, ils chantent l'hymne national tous les matins. Dans mon collège, nous ne le chantons pas.

Comment te rends-tu au collège ?

Je vais au collège en métro (à Tunis on appelle métro le tramway).

Y a-t-il une cantine scolaire ?

Non, il n'y a pas de cantine.

As-tu une salle de classe fixe ou changes-tu de classe pour chaque matière comme en France ?

Nous restons toujours dans la même salle.

Est-ce qu'il y a une salle informatique dans le collège ? Est-ce qu'il y a une salle de prière ?

Oui, il y a une salle informatique. Non, il n'y a pas de salle de prière.

Les filles voilées, peuvent-elles garder leurs voiles au sein de l'établissement ?

Dans mon collège, il n'y a pas de filles voilées.

Hager, la maman, précise : « La plupart des parents sont un peu comme moi : croyants, mais pas pratiquants. Ce qui fait que leurs filles ne sont pas voilées. Alors que dans la rue, beaucoup de filles sont voilées. »

Avez-vous le droit d'utiliser les téléphones portables dans l'établissement (pendant la récréation par exemple) ?

Ça dépend du professeur. Dans la cour de récréation, on peut utiliser le portable, il n'y a pas de problèmes.

Portez-vous des uniformes scolaires ?

Non, il n'y a pas d'uniforme.